

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 8 décembre 2022
Rapporteur :
Madame Yvonne RAINERO**

N° 42

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 14/12/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/12/2022 (accusé de réception du 14/12/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Convention entre la Caisse d'Allocations familiales du Finistère et Quimper Bretagne Occidentale pour une aide financière à l'accueil des enfants en situation de handicap

La convention ente la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Finistère et Quimper Bretagne Occidentale encadre les modalités de versement d'une aide financière de 40 347 € pour l'emploi d'une psychomotricienne dans les multiaccueils communautaires pour l'accompagnement des parents et des équipes dans cadre de l'accueil d'enfants en situation de handicap ou de difficulté de développement.

La branche famille de la CAF a la volonté de développer des services aux familles pour leur permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle et de renforcer la cohésion sociale. À ce titre, elle souhaite favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil du jeune enfant. Cela s'entend par le soutien financier des actions diverses mises en place notamment le renforcement des équipes par un personnel spécialisé, ce qui est le cas de QBO.

En effet, QBO emploie une psychomotricienne à temps complet pour intervenir dans les multi-accueils communautaires, afin d'accompagner les parents et les équipes dans le cadre de l'accueil d'enfants en situation de handicap ou de difficultés de développement.

En contrepartie la CAF s'engage à verser à QBO une aide financière de 40 347 €.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer la convention « Fonds publics et Territoires - Renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil du jeune enfant » avec la CAF du Finistère.